

169799 - La récitation mélodieuse du Coran

La question

ous savez- puisse Allah Très-haut vous protéger- ce qu'Allah le Transcendant prépare en fait de récompense immense au profit de celui qui récite (bien) le saint Coran. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « **Celui qui excelle dans la récitation du Coran sera en compagnie des nobles et pieux anges voyageurs. Celui qui récite le Coran avec bégaiement recevra une double récompense.**»

Nous assistons au développement de ce qu'on appelle la science des stations. C'est une discipline qui étudie le son en vue de l'amélioration de la performance sonore. Elle intéresse principalement les chanteurs. M'est-il permis d'apprendre cette science pour l'appliquer à la récitation du saint Coran de manière à éviter les erreurs de récitation et de bénéficier de la parole du Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui): « **Celui qui excelle dans la récitation du Coran sera en compagnie des nobles et pieux anges voyageurs...?**»

La réponse détaillée

Louanges à Allah

Premièrement, les stations citées dans la présente question sont des mélodies employées par les chanteurs. Les spécialistes de cet art ont cerné les mélodies grâce à des mesures déterminées qu'ils appellent 'stations'. Ce n'est pas une discipline scientifique inventée. Elle est établie empiriquement grâce au recensement des mélodies courantes.

C'est la même approche qu'al-Khalil ibn Ahmad al-Farahidi a suivi pour établir la métrique appliquée à la poésie. Khalil (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) avait réuni 16 mètres. Quant aux stations recensées par les spécialistes de la mélodie, elles atteignent 6 stations, à savoir:

1. La station bayyaat qui se distingue par la révérence et le spiritualisme. Elle attire le cœur et le plonge dans la réflexion aux verses d'Allah et leurs sens.
2. La station Rast. Ce vocable signifie en persan droiture. Les praticiens des stations préfèrent cette station quand ils récitent les versets à caractère narratif ou législatif.
3. La station Nahawind qui se distingue par son empreinte sentimentale et sa douceur. Elle favorise la révérence et la méditation. Nahawind est la ville iranienne d'où provient cette station.
4. La station sikaa qui se distingue par sa lenteur et sa fluidité.
5. La station sibaa qui se distingue par sa débordante spiritualité, son caractère sentimental et sa tendresse.
6. La station Hedjaz qui est d'origine arabe issue des territoires arabes d'Hedjaz. C'est la station le plus spirituelle et celle qui inspire la plus grande révérence.

Voilà les termes exacts que les spécialistes emploient dans leurs définitions. On remarque qu'à l'exception de la dernière, toutes les autres stations sont étrangères. On se rend compte aussi qu'il s'agit d'un recensement des mélodies employées par les gens dans leurs chansons.

La discipline a précédé le Coran et sa récitation. Des récitants du Coran peuvent se retrouver dans l'une des stations à leur insu. Il se peut encore qu'on passe d'une station à une autre selon les sens des versets.

Deuxièmement, s'agissant du statut de l'application de ces stations, on a déjà cité dans la réponse donnée à la question n° [9330](#) la fatwa du Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) interdisant l'application de ces stations mélodieuses dans la récitation du Coran. La réponse donnée à la question n° [1377](#) comporte d'amples détails sur la question. A voir. Allant plus loin, nous mentionnons des avantages reçus des spécialistes:

Le professeur Ibrahim ibn Said ad-Dawsari, vice président du Conseil d'Administration de la Société Scientifique Saoudienne au service du saint Coran et de disciplines connexes, président

du Département Coran et disciplines connexes à l'Université Imam Muhammad ibn Saoud, dit: «La récitation mélodieuse s'inscrit exclusivement dans deux cas: le premier consiste dans les mélodies naturellement acceptables par l'homme. C'est ce qui est constaté chez la plupart des gens quand ils récitent le Coran. Tout récitant du Coran, qui tient à bien le faire, ne peut pas ne pas le psalmodier de la manière la plus simple. Ce qui est non seulement permis, mais aussi relève de la psalmodie bien louable. Car le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a bien dit: **« N'est pas des nôtres celui ne récite pas le Coran mélodieusement.»** (Cité par al-Bokhari dans son Sahih (7527). Selon ce cas, la pratique est permise , voire recommandée.

Le deuxième cas consiste dans les mélodies et arrangements musicaux qu'il faut apprendre à travers l'entraînement. Ils obéissent à des mesures et quantification du son indispensables. Voilà la cause de leur interdiction. La récitation du Coran a des règles qualitatives reçues qui s'avèrent incompatibles avec les mesures qu'impliquent les règles des mélodies en question, à moins d'enfreindre les règles de la bonne lecture du Coran. Ce qui est interdit.

C'est à ce propos qu'Ibn al-Qayyim dit dans Zaad al-Maad fii hadyi khayril ibaad (1/493): «Tout connaisseur des conditions (de vie) des ancêtres pieux sait certainement qu'ils étaient loin de réciter le Coran selon des mélodies musicales recherchées ponctuées par des arrangements et modulations bien fixées. Leur crainte d'Allah les empêchait d'adopter et de justifier une telle manière de réciter. Tout connaisseur des ancêtres pieux saint encore qu'ils récitaient le Coran d'un ton marqué par la tristesse et l'excitation; ils embellissaient leurs voix en récitant le Coran.

Leur récitation était tantôt empreinte d'affliction, tantôt de surexcitation ou de nostalgie. Choses bien ancrées dans la nature (humaine) que le législateur n'a pas interdites. Bien au contraire, il les recommande fortement et nous a informé qu'Allah écoute celui qui récite de cette manière. Il (le Prophète) a dit: **« N'est pas des nôtres celui qui ne récite pas le Coran mélodieusement.»** Ceci peut être interprété de deux manières: ou bien on dit que c'est un constat de la réalité de notre conduite, ou bien on dit qu'il entend dire que celui qui agi autrement ne suit pas sa voie et son enseignement.»

Ibn Kathir dit dans fadhaailal-qouran (p.114): **«L'objectif recherché se limite à améliorer sa voix de manière à faire réfléchir sur le Coran pour le comprendre et à se montrer humble,**

et complètement soumis. Quant aux manipulations du son adaptées à des mesures et situations et notes musicales, le Coran les transcende car il est trop important pour qu'on l'aborde selon cette vision (doctrine).»

L'appel lancé par certains à adopter une récitation mélodieuse du Coran sous prétexte d'en illustrer les sens et d'en régler la musicalité peut conduire d'autres à des excès allant jusqu'à réclamer l'usage d'instruments de musique pour accompagner la récitation. Ce qui reviendrait à faire preuve d'audace dans l'usage du livre d'Allah dont la mention est élevée et le nom saint. Or, nul doute que s'occuper de la mise en musique (du Coran) peut entraîner le récitant à modifier les mots et empêcher l'écouteur de réfléchir aux sens et aboutir à un changement (du texte). Le livre d'Allah Très-haut, source de gloire pour les musulmans, doit être éloigné de cela (ces manipulations). Extrait d'un article intitulé moulaqa ahl at-Tafsir.

Nous nous étonnons que des gens réputés dans le monde musulman pour leur belle récitation du Coran adoptent comme source d'apprentissage de la récitation des chansons indécentes! L'un d'entre eux a avoué qu'il écoutait une chanson musicalement bien interprétée pour s'en inspirer dans sa récitation du Coran. On a diffusé largement la photo d'un grand récitant du Coran prise près d'un piano! Pire, une station de radio arabe exige de tout récitant du Coran (voulant se faire diffuser) la possession d'un diplôme délivré par un institut de musicologie sans quoi il ne récitera pas à la radio.

Allah Très-haut a assisté un grand nombre de récitants du Coran du monde musulman de sorte qu'ils font pleurer les gens par leur (belle) récitation du Coran. Pourtant ils n'ont pas appris des stations et n'ont écouté aucune chanson. Un groupe des obsédés de ces stations écoutent un récitant, qui a remporté un grand succès, l'attribuent à une station et se font l'illusion, comme d'autres, que le récitant en question approuvent leur manière de réciter inspirée par une chanson ou adaptée à une mélodie déterminée alors qu'il n'en est rien puisqu'il n'y a là que pure illusion.

Allah le sait mieux.